
GESTION PROVINCIALE LTÉE
RAPPORT ANNUEL
LE 31 MARS 2012

ADMINISTRATEURS

M. Paul Robichaud, ministre
M. Blaine Higgs, ministre
M. Bruce Northrup, ministre
Mme. Martine Coulombe, ministre
M. Bill Levesque
M. Doug Holt
M. Byron James
M. Jean Marc Dupuis

COMITÉ EXÉCUTIF

Président du conseil	M. Paul Robichaud, ministre
Vice-président du conseil	M. Blaine Higgs, ministre
Président	M. Bill Levesque
Vice-président	M. Jeff Trail
Secrétaire-trésorier	Mme. Grace Lee Cutler

VÉRIFICATEUR

Deloitte & Touche LLP

CONSEILLER JURIDIQUE

Cabinet du procureur général
du Nouveau-Brunswick

Gestion Provinciale Ltée
Édifice du Centenaire
Fredericton (Nouveau- Brunswick)
Canada E3B 5H1

GESTION PROVINCIALE LTÉE

Rapport du président du conseil

Gestion Provinciale Ltée reste un instrument de placement limité à des occasions stratégiques d'investissement qui ne remplissent pas les conditions spécifiées par la Loi sur le développement économique.

L'aide financière apportée par Gestion Provinciale Ltée est conforme à son mandat de permettre au gouvernement du Nouveau-Brunswick de profiter d'occasions d'investissement qui favorisent le développement économique du Nouveau-Brunswick.

Les investissements de Gestion Provinciale Ltée sont surveillés par des visites des usines et autres installations, ou par l'entremise du ministère de développement économique.

Au cours la période de douze mois qui s'est terminée le 31 Mars 2012, Gestion provinciale Ltée a acheté les actions de Umoe Solar New Brunswick Inc. et Fornebu Development Corporation, en raison d'un engagement antérieur du gouvernement. Gestion provinciale Ltée travaille avec diligence dans la gestion des actifs acquis qui inclut un plan de disposition et la rétention de certains actifs visant des opportunités de développement.

Pour la période qui s'est terminée le 31 mars 2012, Gestion Provinciale Ltée a enregistré un bénéfice net de 20,738 \$.

Un tableau du portefeuille complet de Gestion Provinciale Ltée se trouve à la fin du présent rapport annuel.



Respectueusement soumis
par le président du conseil

États financiers de

Gestion provinciale ltée

Le 31 mars 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'actionnaire de Gestion provinciale Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Gestion provinciale Ltée, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010, et les états consolidés des activités financières, des changements à la dette nette et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatifs.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme l'explique la note 3, la direction a utilisé des estimations pour établir la valeur comptable de l'actif net des sociétés Umoe Solar New Brunswick Inc. et Fornebu Development Corporation acquises en cours d'exercice. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants appropriés et suffisants pour conclure que les éléments d'actif identifiables acquis et du passif pris en charge ont été enregistrés à leur juste valeur. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des rajustements aux montants déclarés au titre des immobilisations corporelles et du passif environnemental étaient nécessaires.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Gestion provinciale Ltée au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Comptables agréés
26 septembre 2012

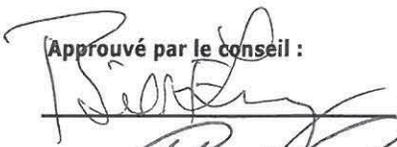
Gestion provinciale ltée

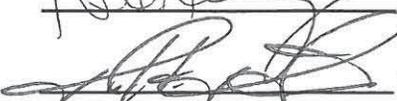
États consolidés de la situation financière

	31 mars 2012	31 mars 2011 (Note 2)	1 ^{er} avril 2010 (Note 2)
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	227 008 \$	740 303 \$	564 724 \$
Comptes clients	230 634	-	-
Montant dû par la province du Nouveau-Brunswick	700 000	-	-
Projets de développement industriel (note 6)			
Prêts aux sociétés clientes	-	242 105	242 105
Actions détenues dans des sociétés clientes	2 577 000	2 487 000	2 487 000
Moins : provision pour pertes	(2 577 000)	(2 704 105)	(2 704 105)
Total des actifs financiers	1 157 642	765 303	589 724
Passif			
Créditeurs et charges à payer	182 101	5 500	5 500
Passif environnemental (note 4)	1 600 000	-	-
Dette à long terme (note 7)			
Montant dû à la province du Nouveau-Brunswick	7 526 999	2 679 105	2 679 105
Moins : provision pour pertes	(2 526 999)	(2 654 105)	(2 654 105)
Total du passif	6 782 101	30 500	30 500
Dette nette	(5 629 459)	734 803	559 224
Équité			
Autorisées			
Actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune			
Émises			
Actions ordinaires	5 000	5 000	5 000
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles (note 4)	5 980 000	-	-
Stocks (note 4)	400 000	-	-
Total des actifs non financiers	6 380 000	-	-
Excédent accumulé	750 541 \$	729 803 \$	554 224 \$

Passifs éventuels et engagements (notes 9 et 10)

Approuvé par le conseil :


Administrateur


Administrateur

Gestion provinciale ltée

États consolidés des changements de la dette nette
exercices terminés le 31 mars

	<u>2012</u>	<u>2011</u> (Note 2)
Dette nette, au début de l'exercice	734,803 \$	559,224 \$
Changements pendant l'année		
Excédent annuel	20,738	175,579
Acquisition d'entreprises	(6,600,000)	-
Disposition d'immobilisations	220,000	-
(Diminution) augmentation de la dette nette	(6,359,262)	175,579
Dette nette, à la fin de l'exercice	(5,624,459) \$	734,803 \$

Gestion provinciale ltée

États consolidés des activités financières
exercices terminés le 31 mars

	<u>2012</u>	<u>2011</u> (Note 2)
Produits		
Contribution provinciale	7,117,760 \$	1,350,000 \$
Contribution de la Société de développement régional	250,000	-
Commission de garantie	180,461	180,461
Recouvrement de contribution	62,549	314,401
Revenu locatif	21,200	-
Revenus d'intérêt	1,193	883
	<u>7,633,163</u>	<u>1,845,745</u>
Charges		
Subvention de développement	7,117,760	1,350,000
Dépenses d'exploitation pour la société Umoe et FDC (note 8)	427,985	-
Remboursement d'un recouvrement de contribution à la province du Nouveau-Brunswick	62,549	314,401
Honoraires	3,850	5,650
Divers	281	115
	<u>7,612,425</u>	<u>1,670,166</u>
Excédent annuel	20,738	175,579
Excédent accumulé, au début de l'exercice	729,803	554,224
Excédent accumulé, à la fin de l'exercice	750,541 \$	729,803 \$

États consolidés des flux de trésorerie
exercices terminés le 31 mars

	<u>2012</u>	<u>2011</u> (Note 2)
Rentrées (sorties) nettes de la trésorerie liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent annuel	20,738 \$	175,579 \$
Changements apportés aux éléments hors trésorerie du fond de roulement d'exploitation (note 11)	845,967	-
Diminution de la provision pour pertes	64,557	-
	<u>931,262</u>	<u>175,579</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises (note 3)	(6,600,000)	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	220,000	-
Projets de développement industriel		
Remboursement de prêt	87,549	-
	<u>(6,292,451)</u>	<u>-</u>
Activités de financement		
Augmentation du montant dû à la province du Nouveau-Brunswick	4,935,443	-
Remboursement à la province du Nouveau-Brunswick	(87,549)	-
	<u>4,847,894</u>	<u>-</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	(513,295)	175,579
Position de trésorerie, au début de l'exercice	<u>740,303</u>	<u>564,724</u>
Position de trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>227,008 \$</u>	<u>740,303 \$</u>

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2012, 31 mars 2011 et 1^{er} avril 2010

1. Description des activités et dépendance économique

Gestion provinciale ltée (la « Société ») a été constituée en 1973, en vertu de la *Loi sur les compagnies* de la province du Nouveau-Brunswick, et s'est ensuite enregistrée en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*. La Société est une propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick (la « Province ») et est responsable de l'administration d'investissements dans des projets de développement industriel. La Province fournit le financement des projets approuvés et est responsable du règlement de toute garantie. L'administration des affaires de la Société est assurée par les employés de la Province sous la direction du conseil d'administration de la Société. Tous les coûts relatifs à ces employés sont pris en charge par la Province et ne sont pas constatés dans les présents états financiers. La Société est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

2. Conversion aux normes comptables pour le secteur public

Lors des exercices antérieurs, Gestion provinciale ltée (la « Société »), une filiale en propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick (la « Province »), faisait partie de la catégorie des organismes publics de type commercial et suivait les recommandations du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) – Comptabilité (Partie V). En octobre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a établi que cette catégorie cesserait d'exister lors des exercices se terminant le ou après le 1^{er} janvier 2011 et que les organismes concernés devaient être reclassés selon l'introduction aux normes comptables du Manuel de l'ICCA de comptabilité pour le secteur public. La Province a établi que la Société se classait parmi les « autres organismes publics » et que les normes de comptabilité pour le secteur public constituaient le meilleur cadre aux fins de production de rapports. Ces états financiers consolidés sont les premiers que la Société présente selon les normes applicables publiées par le Conseil des normes comptables pour le secteur public.

Conformément aux exigences du chapitre PS 2125, les conventions comptables décrites à la note 3 ont été uniformément appliquées à tous les exercices présentés. La Société a opté pour les exemptions relatives aux regroupements d'entreprises en vertu du chapitre PS 2125. Cette exemption facultative fournit l'option d'appliquer les exigences du chapitre PS 2510 « Consolidation – Autres aspects » à l'application de la méthode d'achat prospective à partir de la date de transition vers les normes comptables du secteur public. Ainsi, aucun regroupement d'entreprises n'a été recalculé avant la date de la transition au moyen de la méthode d'achat conformément au chapitre PS 2510.

L'adoption des normes comptables pour le secteur public n'a eu aucun effet sur l'actif, le passif et l'excédent accumulé déclarés précédemment et, en conséquence, aucun rajustement n'a été enregistré aux états comparatifs de la situation financière, des activités financières, des changements à la dette nette et des flux de trésorerie. La présentation de certains éléments d'actif et du passif de la Société dans l'état de la situation financière et certaines déclarations dans ces états financiers ont été rajustées pour tenir compte des exigences des normes comptables pour le secteur public.

3. Acquisition d'entreprises

Le 23 juin 2011, la Société a acquis la totalité des actions d'Umoe Solar New Brunswick Inc. et de Fornebu Development Corporation pour la somme de 10 762 759 \$ en argent comptant. Le financement des acquisitions a été fourni par la Province du Nouveau-Brunswick. Les résultats d'exploitation des sociétés acquises sont inclus dans les états financiers à compter de la date d'entrée en vigueur de leur acquisition.

Le tableau qui suit résume les estimations de la Société à l'égard de la valeur comptable de l'actif acquis et du passif pris en charge :

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2012, 31 mars 2011 et 1^{er} avril 2010

3. Acquisition d'entreprises (suite)

Actif net acquis :

Terrain	972,200 \$
Bâtiments	4,750,000
Stocks	400,000
Équipement	312,800
Embranchement ferroviaire	165,000
	<u>6,600,000</u>
Passif environnemental	(1,200,000)
Assainissement de sites d'enfouissement	(400,000)
Prime d'acquisition	5,762,759
	<u>10,762,759 \$</u>

À la suite de l'achat, la prime d'acquisition a été radiée. Comme le divulgue la note 7, les pertes sur les investissements réduisent le montant de la dette à long terme à rembourser.

4. Immobilisations corporelles et autres éléments d'actif

Les éléments d'actif découlant de l'acquisition d'entreprises décrite à la note 3 sont évalués à des fins de location ou de développement.

Terrain	972,200 \$
Bâtiments	4,750,000
Équipement	257,800
	<u>5,980,000</u>
Stocks	400,000
	<u>6,380,000 \$</u>

5. Conventions comptables

Les états financiers consolidés sont déclarés par la direction, préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux gouvernements, telles qu'elles ont été établies par le CCSP et reflètent les principales conventions comptables suivantes :

Méthode de comptabilité

Les produits et les charges sont déclarés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Cette méthode consiste à constater les produits au cours de l'exercice où ont lieu les faits, ils sont gagnés et mesurables; les charges sont constatées au cours de l'exercice où les transactions ont lieu, les ressources sont consommées et mesurables.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les produits et les charges de la Société, qui regroupe l'ensemble des organismes contrôlés. Ces organismes sont indiqués à la note 3.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à compter de la date d'acquisition.

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2012, 31 mars 2011 et 1^{er} avril 2010

5. Conventions comptables (suite)

Contributions de la Province et produits

Les contributions de la Province et les commissions de garantie sont enregistrées lorsqu'elles sont gagnées. Le revenu d'intérêt est enregistré selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les recouvrements sont enregistrés à la réalisation.

Projets de développement industriel et subventions de développement

Les prêts aux sociétés clientes sont comptabilisés à un coût amorti sauf, en vertu d'une entente, lorsque l'intérêt est capitalisé. Dans ces cas, l'intérêt capitalisé est ajouté au coût de l'investissement.

Les subventions de développement sont imputées à l'exploitation et recouvrées par la Province.

Le portefeuille d'investissement de la Société dans des actions de sociétés clientes est comptabilisé au prix coûtant, moins toute perte de valeur. Une perte de valeur est renversée lorsque survient une augmentation subséquente de la valeur de l'investissement.

La société conserve une provision pour pertes d'investissement afin de constater les pertes éventuelles liées aux projets de développement industriel, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, les pertes découlant des investissements financés par des avances de la Province sont assumées par cette dernière au moyen d'une réduction de la dette à long terme de la Société. À la suite de cette prise en charge par la Province, toute perte enregistrée à titre de charge par la Société est contrebalancée par un recouvrement de la part de la Province.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, bien qu'elles soient évaluées à des fins d'utilisation finale, sont comptabilisées au prix coûtant moins la dépréciation et la réduction de valeur accumulées. La valeur des immobilisations corporelles est réduite lorsque les conditions indiquent qu'elles ne contribuent plus à la capacité de la Société d'offrir des services, ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs liés à ces immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Toute réduction de valeur est comptabilisée comme une charge dans les états consolidés des activités financières.

Recours à des estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada amène la direction de la Société à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur les renseignements présentés sur les actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les principales estimations se rapportent à l'évaluation des prêts aux sociétés clientes et de leurs actions, de la juste valeur nette de l'actif acquis dans les regroupements d'entreprises et du passif environnemental. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2012, 31 mars 2011 et 1^{er} avril 2010

5. Conventions comptables (suite)

Passif environnemental

L'entreprise constate et estime un passif environnemental pour l'assainissement de sites contaminés et la fermeture de sites d'enfouissement. Ce passif découle de l'acquisition d'entreprises divulguée à la note 3.

Décharge

La Société constate un passif pour les activités de fermeture et subséquentes du site d'enfouissement dont la capacité est atteinte. Ce passif est mesuré comme étant la valeur actualisée nette des futurs flux de trésorerie associés aux activités de fermeture et subséquentes.

Assainissement des sites contaminés

Un passif à l'égard de l'assainissement de sites contaminés a été constaté lorsque la société a accepté la responsabilité d'une contamination ayant dépassé la norme environnementale; il est prévu que les futurs avantages économiques seront abandonnés et la responsabilité civile peut être raisonnablement estimée.

Le passif est mesuré comme étant la meilleure estimation des dépenses requises pour réaliser les activités d'assainissement.

6. Projets de développement industriel – Prêts et actions

	<u>Prêts</u>	<u>Actions</u>	<u>31 mars 2012</u>	<u>1er avril 2010 et 31 mars 2011</u>
Prêts et investissements	90,000 \$	2,487,000 \$	2,577,000 \$	2,729,105 \$
Moins : provision pour pertes	90,000	2,487,000	2,577,000	2,704,105
	- \$	- \$	- \$	25,000 \$

Les prêts sont représentés par une avance-subvention de 90 000 \$. Les actions représentent 15,6 % d'investissement dans les actions ordinaires d'une société émettrice privée.

Les renseignements sur la provision pour pertes sont les suivants:

	<u>31 mars 2012</u>	<u>31 mars 2011</u>
Solde au début de l'exercice	2,704,105 \$	2,704,105 \$
Recouvrement	(62,549)	-
Diminution	(64,556)	-
	<u>2,577,000 \$</u>	<u>2,704,105 \$</u>

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2012, 31 mars 2011 et 1^{er} avril 2010

7. Dette à long terme

Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, les avances de la Province du Nouveau-Brunswick sont accordées sans intérêt et doivent être remboursées au moyen du recouvrement des montants investis dans des projets de développement industriel. Toutes les pertes résultant d'investissements financés par la dette réduisent le montant de la dette à long terme à rembourser.

	<u>31 mars 2012</u>		<u>31 mars 2011</u>	
Solde d'ouverture	2,679,105	\$	2,679,105	\$
Augmentation	10,762,759		-	
Remboursement	(152,106)		-	
Remise de dette	(5,762,759)		-	
Solde de clôture	7,526,999	\$	2,679,105	\$

La Province a fourni une remise de dette de 5,8 millions \$ liée à l'acquisition d'entreprises divulguée à la note 3.

Les renseignements sur la provision pour pertes liées aux projets de développement industriel sont les suivants :

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
Solde au début de l'exercice	2 654 105	\$	2 654 105	\$
Diminution au cours de l'exercice	127 106		-	
	2 526 999	\$	2 654 105	\$

8. Charges UMOE

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
Sécurité	94,103	\$	-	\$
Impôts fonciers	88,725		-	
Services d'utilité publique	88,595		-	
Services de gestion	87,471		-	
Réparations et entretien	49,291		-	
Frais environnementaux	19,800		-	
	427,985	\$	-	\$

9. Passif éventuel

Au 31 mars 2012, la Société disposait d'une garantie de prêts en cours. En vertu de l'entente, le montant garanti ne doit pas dépasser la moindre des 15 000 000 \$ ou 75 % du solde du prêt. Le passif éventuel au titre de cette garantie s'élevait à 11 674 823 \$ au 31 mars 2012 (à 12 030 800 \$ en 2011). Toutes les pertes éventuelles seront assumées par la Province du Nouveau-Brunswick.

10. Engagements

Au 31 mars 2012, la Société comptait des engagements non réglés relatifs aux projets de développement industriel de 2 000 000 \$ (350 000 \$ en 2011).

Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2012, 31 mars 2011 et 1^{er} avril 2010

11. Renseignements supplémentaires relatifs à l'état des flux de trésorerie

*Changements apportés aux éléments hors trésorerie du
fonds de roulement d'exploitation*

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
Comptes clients	230,634	\$	-	\$
Montant dû par la province du Nouveau-Brunswick	(700,000)		-	
Créditeurs et charges à payer	176,601		-	
Passif environnemental	1,600,000		-	
	<u>845,967</u>	<u>\$</u>	<u>-</u>	<u>\$</u>
Intérêts reçus	1,193	\$	883	\$

INVESTISSEMENTS

GESTION PROVINCIALE Ltée

31 MARS 2012

GESTION PROVINCIALE LTÉE
PORTEFEUILLE DES INVESTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS
31 MARS 2012

INVESTISSEMENTS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Prêts-subventions	<u>90 000\$</u>	
Total des projets		<u>90 000\$</u>

AUTRES

Garanties de prêt aux sociétés clientes	11 674 823\$	
Actions dans les sociétés clientes	<u>2 487 000</u>	
Total d'autres		<u>14 161 823\$</u>

IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS

Immobilisations destinées à la location ou de développement	<u>6 380 000\$</u>	
Total des actifs		<u>6 380 000\$</u>

TOTAL DES INVESTISSEMENTS 20 631 823\$

ENGAGEMENTS

Contributions non remboursables	<u>2 000 000\$</u>	
---------------------------------	--------------------	--

TOTAL DES ENGAGEMENTS 2 000 000\$

GESTION PROVINCIALE LTÉE
TABLEAU DES INVESTISSEMENTS – PRÊTS AUX SOCIÉTÉS CLIENTES
31 MARS 2012

PRÊTS-SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS CLIENTES

Maritime Cold Storage Ltd.

90 000\$

TOTAL DES PRÊTS AUX SOCIÉTÉS CLIENTES

90 000\$

GESTION PROVINCIALE LTÉE
TABLEAU DES INVESTISSEMENTS – ENGAGEMENTS
31 MARS 2012

ENGAGEMENTS
Bay Ferries Ltd.

2 000 000\$

TOTAL DES ENGAGEMENTS

2 000 000\$

GESTION PROVINCIALE LTÉE
TABLEAU DES INVESTISSEMENTS – AUTRES
31 MARS 2012

GARANTIES DE PRÊT AUX SOCIÉTÉS CLIENTES

Coop Atlantic

11 674 823\$

ACTIONS DANS LES SOCIÉTÉS CLIENTES

A.C.F. Equity Atlantic Inc.

2 487 000\$

TOTAL D'AUTRES

14 161 823\$

GESTION PROVINCIALE LTÉE
TABLEAU DES INVESTISSEMENTS – IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS
31 MARS 2012

**IMMOBILISATIONS DESTINÉS À LA LOCATION OU DE
DÉVELOPPEMENT**

Bâtiments	4 750 000\$
Terrain	972 200
Équipement	257 800
Stocks- L'huile	<u>400 000</u>
Total des immobilisations destinées à la location ou de développement	<u>6 380 000\$</u>